

# TOURCOING L'ANCIENNE MAIRIE

**RENNES**  
Du 3 au 18  
un JEU D'AIGUILLES en Galathée sera offert  
pour tout achat de laine à tricoter à partir  
de 15 FRANCS

## ON REPARLE DE L'USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES

Nos lecteurs savent que la ville de Tourcoing a adopté le principe de construction au boulevard Industriel, d'une importante usine d'incinération et de récupération des ordures ménagères qui étaient perdues jusqu'alors. Le projet a été discuté et accepté en principe par le Conseil municipal lors de sa dernière session, où le maire rendit compte de sa visite à l'usine de la Ville de Paris, à Issy-les-Moulineaux.

La collecte des ordures ménagères en ville et leur évacuation actuelle présentent des inconvénients si nombreux, et leur dépôt à la périphérie soulève de telles protestations que nous devons envisager des méthodes nouvelles de traitement d'un procédé moderne de destruction de ces ordures.

## CONTRE LE SYSTEME ANCIEN

Les principaux griefs qu'on peut opposer au système actuel sont les suivants :

1. Lenteur de la collecte faite avec des tombereaux ouverts et de faible capacité tirés par des chevaux et projetant des matières sur la voie publique.

2. Les poussières soulevées lors de la ventilation, lorsque le vent souffle ; dégagement d'odeurs et production de myriades de mouches par les dépôts ; difficultés de plus en plus grandes de trouver des chevaux et des cultivateurs parce que leur emploi nécessite une coûteuse main-d'œuvre ; impossibilité de moderniser le service avec des camions automobiles fermés qui ne peuvent pratiquement pas entrer en ville.

Le procédé de destruction des ordures ménagères par l'incinération est évidemment le seul qui fasse disparaître sans inconvénient ces déchets dangereux. L'emploi presque exclusif de véhicules à Paris, c'est parce qu'il est plus coûteux (25 à 30 francs l'heure), et il y a évidemment d'autres avantages que l'incinération pour se débarrasser des ordures. Ce sont : la fabrication des bouillottes combustibles ; le broyage des ordures pour en faire du papier ; les produits du soit à l'air libre, soit en silos fermés (système Débar-Soyuz).

## AVANTAGES DU NOUVEAU SYSTEME

Mais tous nécessitent un triage préalable plus ou moins poussé qui met la santé des ouvriers en danger et, de plus, les produits restant, conservent la plupart des germes d'infection, dégagent des odeurs désagréables et contiennent des matières dangereuses. Enfin, la difficulté de se débarrasser de ces produits, même broyés et triés, reste à peu près entière parce que la culture se montre de plus en plus réticente. Dans ces cas n'adresse ses demandes que pour sa commodité et suivant les saisons.

On peut donc conclure que l'incinération des ordures, qui se fait sans triage préalable, et sans que l'ouvrier ait à les toucher à aucun moment est le procédé le plus hygiénique, le plus pratique et le plus économique. Les produits du soit, chaleur et bûches, sont d'un placement facile et rémunérateur.

Dans les usines d'incinération que l'on construit actuellement, la minuscule destruction est faite de telle sorte qu'il ne se produit aucun dégagement de poussières nuisibles aux ouvriers et aux habitants du voisinage.

Les ordures ménagères brûlent elles-mêmes sans l'adjonction de combustibles, dans des fours spécialement construits. Les gaz chauds, qui atteignent les 1200° sortent de ces fours, sont conduits à la chaudière pour la production de vapeur. On peut compter sur une tonne d'ordures brûlées, et ainsi que l'usine de Tourcoing qui aurait à absorber 25.000 tonnes par an pourrait produire 30.000 tonnes de vapeur, de réduction faite de la force motrice nécessaire à l'usine.

D'autre part, les mâchefères sortant des fours ont une résistance telle qu'ils peuvent être comparés au laitier d'aciérie et être utilisés pour l'emblanchement des sous-couches de chaussées.

Nous croyons savoir que l'entreprise d'une usine d'incinération d'ordures ménagères n'exigerait aucune dépense de la part de la ville. Elle pourrait se faire par la vente de la vapeur sous toutes formes, ainsi que par l'utilisation des mâchefères, devant balancer les dépenses d'amortissement de l'usine et d'exploitation.

## BOEUF NORMAND

Agé depuis lundi 13 heures, 4 dents. Margus C. A. Ramener contre récompense à M. Paul Bayvat, à Valenciennes.

## DEUX GRAVES ACCIDENTS

**LE PREMIER RUE DU TILLEUL**  
Un très grave accident du travail s'est produit hier, vers 11 h. Un ouvrier toulonnais employé par la société coopérative Union des Travailleurs des Charbonniers de la Région de Tournai, M. Clément Thuytinet, âgé de 60 ans, descendant à 1 rue de Beaulieu, à Tourcoing, travaillant près d'un pétrin mécanique en action, a été atteint par un débris de bois, qui lui a traversé le crâne à la hauteur de l'œil gauche. Il a été transporté à l'Hôpital du Centre, où il souffre d'un écrasement du thorax et d'une fracture du poignet droit et son état semble très grave.

**LE SECOND PLACE FOCH**  
Fils du Maréchal-Foch, vers 19 h. Un employé de la maison Ducoulombier, âgé de 75 ans, domicilié 114, rue d'Armenières, traversait la chaussée oblique quand survint une automobile pilotée par M. Julien Vanheule, boulevardier demeurant rue de Renaix. Atteint par l'ail de cette voiture, le vieillard tomba sur le pavé et fut relevé par des témoins et par l'automobiliste qui s'était arrêté aussitôt. On transporta chez le docteur Duquesne, où il reçut les premiers soins ; il souffre de contusions générales sur la gravité desquelles, vu l'âge du blessé, le docteur ne peut se prononcer avant 24 h.

M. Ducoulombier a été transporté à son domicile en automobile. M. Gabilan, commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement, a été informé de cet accident et a ouvert une enquête qui établira les responsabilités.

## DEPART DE M. ROUVILLAIN

Nous apprenons le départ de M. Rouvillain, chef du service de l'état civil à la mairie de Tourcoing, un des meilleurs collaborateurs de M. Ingels, touché par le retrait.

Entré dans les services municipaux en 1902, M. Rouvillain appartient à son service actif depuis l'année dernière. Il remplit les fonctions de chef de l'état civil et des affaires militaires par intérim, de 1914 à 1918 et se vit titulariser dans cet emploi en 1919, à la fin de la guerre.

La retraite court à partir du 1er janvier 1923. M. Rouvillain est en outre président de l'Amicale des Employés de Tourcoing, président de la Philharmonie Colbert, membre actif de la commission de l'Harmonie municipale.

## LES CARABINIERS DU CENTRE ET LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Samedi 31 décembre, à 20 heures, il a été procédé publiquement au siège des Carabiniers du Centre, café de l'Hôtel de Ville au tirage au sort des numéros devant servir au classement de la troisième catégorie « bonne chance » du concours organisé au bénéfice du Comité local pour la lutte contre la tuberculose. Les numéros sortis dans l'ordre suivant : 3, 5, 1, 7.

Notes données sous le classement ainsi que la date de la distribution des prix aussitôt que tous les lots seront rentrés.

A ce sujet, la commission désireuse de connaître le total de la recette, compte sur la générosité des publicitaires pour l'aider en procurant les lots nécessaires.

Un collecteur se présentera à domicile aussitôt que nos conditions pourront bien réserver le meilleur accueil.

## LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 26 au 31 décembre 1922, on a enregistré : bétail abattu et prix moyen : 121 boeufs, 6 fr. 01 à 11 fr. 50 le kilo ; 185 veaux, 11 fr. 01 à 15 fr. ; 155 moutons, 12 à 15 fr. ; 194 porcs, 12 à 17 fr. ; 9 chevaux.

Quantités déclarées pour la ville, 53.089 kilos ; pour l'extérieur, 21.212 kilos ; cheval, 3.575 kilos.

## THEATRE MUNICIPAL

Samedi 7 janvier, à 20 h. 15, « Page-nial ».

Dimanche 8 janvier, à 14 h. 15, « Matinée de gala ». — Samedi 9 janvier, à 15 h., « Le soir, à 20 h. 15, « Phépis ».

## LA CRIEE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 3 janvier

Chef de Bruxelles 0,90 à 1 fr. le kilo ; chicons 1,40 à 1,50 ; salades 7 à 9 fr. le colis ; chou-fleurs 19 à 21 fr. ; chou blanc 16 à 18 fr. ; pois chiches 2 à 3 fr. ; légumes secs 1,50 à 2 fr. ; pommes 0,90 à 1,15 ; camemberts 1,10 à 1,55 la pièce ; Fromage 2 à 2,10 ; brie 18 beurre 17,50 à 20 fr. le kilo ; œufs 0,90 à 1,10 ; légumes secs 1,50 à 2 fr. le kilo ; fèves 1,30 à 1,50 le panier.

## Sociétés et Comités

**ARTISANAT FRANÇAIS.** — Permanence de la Société de Tourcoing, aujourd'hui vendredi 18 à 19 h. Salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand.

**ORPHEON L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE.** — Aujourd'hui mercredi, pas de répétition.

**ÉTAT CIVIL**

Naisances. — Jean Vandendriessche, rue de la Marlière, 73 ; Gaston Calasse, rue de Tournai, 69.

Publications. — Jules Papin, livreur, rue d'Armenières, 122 ; Marie Deonty, tricoteuse, rue Duplex, 58 ; Jules Delatre, chauffeur d'auto, rue Glendon, 58 et Zoé Delatre, doubleuse, rue des Bonnets, 109 ; Victor Roulet, rue G. Deleury, 86 ; Irène et Marguerite Ducoulombier, modiste, rue de Haze, 70.

Décès. — Eudie Devos, 66 ans a.p., rue Nationale, 122 ; Emma Milan, 78 ans, épouse Henri Roulet, rue G. Deleury, 86 ; Irène Dhalluin, 17 ans, rue Nationale, 67 des Veuves, 17 ; Alice Van de Wiele, 37 ans, rue de Haze, 70 ; Marie Desmet, 55 ans, rue Nationale, 122.

## CHOSSES UTILES A SAVOIR

Les jeunes filles s'aperçoivent que celle qui fume du pipe et aime la vie de famille trouvent plus facilement un mari que celles qui fument des cigarettes et font de l'auto. Jouez-vous du piano. Mademoiselle ?

## HALLUIN

**Secours aux émigrants.** — Statistique hebdomadaire du chômage. — Durant la semaine du 26 décembre 1922 au 1er janvier 1923, le nombre de chômeurs a payé 236 francs, soit une diminution de 30 sur la semaine précédente, et 91 chômeurs ont été inscrits au chômage, soit une diminution de 3 par rapport à la semaine précédente.

Le total des secours alloués a occasionné une dépense de 47.003 fr. 10.

**Le vieillard.** — Le sous-brigadier Mousson, de la brigade d'Halluin-gauhe, est nommé en la même qualité, à la direction de la brigade de Valenciennes.

**Mme veuve Bodesme,** visitante au bureau d'Halluin-gauhe, est nommée en la même qualité, au bureau de Valenciennes.

**Mme veuve Degalle-Venant,** de Juvigny.

**Mort d'un ancien commissaire.** — M. Colson, qui fut commissaire de police à Valenciennes, est décédé des suites d'un accident d'auto à Villersput.

**Aux Mutuels.** — Les membres du groupe des Mutuels, titulaires de la carte demi-groupe sur les rampeaux de l'E.R.T., sont invités à se réunir au siège de la rue de la Franciscaine, à Halluin, en vue de leur renouvellement pour l'année 1923. — Dargent.

**Le groupe des Mutuels de Valenciennes** se réunira le 14, rue de la Gare, où aura lieu une conférence dont le sujet sera « Gargans », miracle de Lourdes.

Cette conférence sera traitée par le miraculé lui-même.

**Aux amis d'Halluin.** — Aujourd'hui mercredi au Foyer de la Paix, à 19 h., réunion de la section des amis d'Halluin, à 30 h., souper amical.

**Chez les Piliers de France.** — Les membres du groupe des Piliers de France sont invités à la réunion générale qui aura lieu au siège, café du Centre, rue de Lille à 19 h., samedi 7 janvier.

**Philharmonie.** — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, répétition au café des Vieux Amis.

**Vol d'objets.** — Four les membres du Volo Club d'Halluin, jeudi 5 janvier dans la salle du siège, au 266, rue de Lille, entrainement.

**Etat Civil.** — Naisances : Marie Vandewyckel, 34, rue Balaise-Barbe ; Camille Verreille, 33, chemin des Mourinaux.

## RONCQ

Pointage des chômeurs. — Aujourd'hui mercredi de 10 h. à 10 h. 30 pour les chômeurs complets.

**Etude sportive Roncoise.** — Dans le courant de l'année une coupe sera jouée sur le terrain municipal entre quatre équipes. Cette coupe est offerte par M. Edmond Lefebvre, Président d'honneur.

**Jeunes Roncoises.** — Aujourd'hui mercredi, à 19 h., répétition de l'œuvre de 18 h. 45 à 19 h. 30, répétition pour les Pupilles ; à 19 h. 30, pour les adultes.

**COMINES**

Chiffre d'affaires. — La perception de la taxe sur automobiles à échéance en janvier et des licences.

Les personnes habitant le hameau de Saint-Marguerite, et redevables de cotisations, sont informées que la perception en aura lieu à l'estaminet et à Chaperon le jeudi 12 janvier courant, de 9 à 10 heures.

En vue de perfectionnement des sous-officiers de réserve. — La prochaine réunion aura lieu samedi prochain 17 janvier à 18 heures 15, au local habituel.

## POTES

Calisten d'auto. — Hier, M. Alfred Dupuis, représentant de Saint-Leger, s'en est allé de Poise, accompagné de son frère quand il est arrivé sur la limite du village, tenant sa voiture et suffisamment nombreuses à bord de rendre inoffensifs en arrêtant avant qu'ils n'aient occasionné une catastrophe.

Par malheur, trop d'automobilistes furent atteints, dimanche et lundi, de cette folle collective de vitesse.

Décidément, il est des jours de fête qui s'avèrent dangereux.

Pour terminer, un bon conseil aux automobilistes : en brigue !

Il vaut mieux, quand on se sent un peu étourdi par la boisson ou par un repas trop copieux, laisser son auto au garage.

**G. GRATIGNÉ.**

## PETITES NOUVELLES

**Affaire de coups.** — A 20 h. 30, M. Eugène Dhot, 29 ans, magasinier et caissier, rue des Postes, a porté plainte contre M. Béthencourt, âgé de 30 ans, qui accuse de lui avoir porté des coups et de l'avoir mordu à la main. Cette scène s'est passée rue des Postes.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**

**SAINGHIN-EN-WEPPE**

Hyménées. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Marie-Rose Lecomte, fille de feu M. Templement, commerçant à Sainghin et de Madame née Delcroix, propriétaire à Sainghin-en-Weppe avec M. Adolphe Duquesne, représentant en automobiles à Tourcoing, fils de feu Henri Duquesne, et de Madame née Desobry.

**LES SPORTS DU NORD**

Le plus fort tirage des repêches a eu lieu samedi 30 décembre à 22 heures.

Et, en tous cas, que pouvons-nous dire du conducteur de cette auto, sinon qu'il est de ces fous dangereux qu'une police

## HAZEBROUCK

**AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL**  
Audience du 3 janvier

Président : M. Lepère ; Ministère public : M. Desobry.

Hésitations involontaires. — Fardieu Richard, 36 ans, chevilleur à Baillieu, a renversé à l'instar Mme Veraynck, alors qu'il roulait en motocyclette, la victime a été grièvement blessée et est encore à l'heure actuelle en traitement à l'hôpital d'Hazebrouck.

M. Fardieu dit que Mme Westreynck a déclaré que le jour où il arrivait à l'instar de droite à gauche. Il a freiné et a passé au-dessus de son guidon renversant la victime.

M. Debort, témoin, qui le suivait en moto, vient déposer. Me Laurent, avoué, se porte partie civile.

La blessée qui a eu le pied brisé, a 68 ans, elle conservera une incapacité permanente.

Me Laurent demande une provision de 500 francs, pendant l'instance.

Le ministère public requiert une peine sévère.

Me Lenoir défend l'inculpé, il estime que la responsabilité est partagée.

Le Tribunal met l'affaire en délibéré, infirmer à un arrêté d'expulsion, — pour y avoir contrevenu comparait devant nous M. Desobry, procureur général, arrêté récemment au Pont de Nieppe.

Le Tribunal confirme le dépôt et renvoie la cause et le prévenu à une audience ultérieure.

Abandon de famille. — Ruyssen Prudent, 27 ans, ouvrier agricole à Roussey, a abandonné sa femme et ses enfants, pour aller à la mer. Il est condamné à payer à sa femme une pension mensuelle de 100 fr. Celle-ci, Schooner Suzanne, dit qu'elle fut le réclamer le paiement tous les six mois.

Me Laurent, avoué, présente la défense du prévenu, Ruyssen est condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

Vagabondage. — Daigneun Falmire, 42 ans, p. r. à domicile, né à Lens, 10 jours de prison.

Mendicité habituelle en réunion. — Engard Noël, 30 ans, journalier à Estaires, et Van, J., 18 ans, ne sont pas à leur coup et le Tribunal confirme le mandat de dépôt.

Fraude en douane. — Fledys Marcel, 37 ans, ouvrier agricole à Neuve-Eglise, servait de déchargeur à Nieppe, a un inconduite en fraude de tabac, il est condamné à 10 jours de prison et à payer à la douane la somme de 10 francs. Plaidy déclare qu'il n'a pas servi de déchargeur qu'il ignorait ce que signifiait transporté et qu'il ne le connaissait pas. M. Nave requiert des conclusions pour l'Administration des Douanes.

Plaidy est condamné à 3 jours de prison, à une amende de 475 fr. et à une peine de 50 francs.

Coups et blessures volontaires. — Lut-tein Abel, 34 ans, courtier en bestiaux à Valenciennes, se trouvait au café avec Franchois Marcel, 60 ans, cultivateur, qui jouait aux cartes avec des amis, prononça sur son compte des phrases déshonorantes, M. Franchois ayant demandé des explications, M. Luttein se jeta sur lui, le frappant violemment.

Après les conclusions de Me Laurent, deux témoins de Luttein, Me Desobry, avocat, présente la défense du prévenu. Luttein est condamné à 50 francs d'amende.

M. le Procureur Gambiaux est désigné pour examiner M. Franchois.

## MEUBLES

**DÉCORATION AGENCEMENT L'AMEUBLEMENT GENERAL**

**Etab. DHAINAUT**

COLLECTIONS VARIÉES Téléphone 6-30

AUX 57, 59, 60 ter

MEILLEURS RUE NATIONALE

PRIX 4.75

## DOUAI

**RAMASSONS LA MONNAIE**

Victor Latinoche, 60 ans, journalier, sans domicile fixe avait invité un de ses camarades Louis Berrand, 43 ans, cultivateur, domicile rue Delorme, à grande consommation à la suite de la Gare. C'était gentil de sa part. Mais Berrand, pour le ramasser de sa dette, a déposé plainte en empoisonnement par la monnaie que le garçon venait de rendre au journalier.

M. Latinoche s'est-il porté plainte contre son inconvénient, Berrand a été condamné à 10 jours de prison et à payer à son ami ; mais Berrand ne veut pas approuver nettement établis et Berrand court a été remis en liberté.

## VALENCIENNES

**AUTO CONTRE CAMION.**

**L'Automobiliste EST LÈGÈREMENT BLESSÉ**

M. Raymond Bastin, 51 ans, copropriétaire de la Société Eternit, et demeurant 8, rue Claudin-Léjeune, se dirigeait, vers 17 h. 30, en automobile vers le Parc par l'avenue du 14-juillet, lorsque, à l'entrée de la rue, il fut heurté par un camion appartenant à M. Humeccot, entrepreneur de transports, Avenue du Général Lefebvre ; le choc fut assez violent et M. Bastin, dont les glaces avaient été brisées, fut blessé légèrement aux mains, à la face et aux épaules ; un pansement sommaire, il a été déposé plainte à la police qui s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage et établir les responsabilités de cet accident.

## CHUTES GRAVES...

Occupée comme bonne chez M. Wintmans-Dhont, 37, rue Kilmame, Mlle Angèle Neuville, 36 ans, fit une chute dans l'escalier et se fractura la jambe droite. Elle dut recevoir les soins d'un docteur qui lui prescrivit, sans complications, 45 jours d'incapacité de travail.

D'autre part, Mme Marie Vranne, 49 ans, bonne, 17, boulevard Faidherbe, a fait également une chute grave dans l'escalier ; portant une blessure assez grave au pied droit, elle devra être soumise à un examen radiographique.

## QUAND ON A BU

Su trouvant en état d'ivresse le soir Denis Brassart, 73 ans, qui passait dans la rue Flamme, tomba et s'y fit une blessure à la tête. La police, informée, reconduisit Brassart à l'Hospice général où il est hospitalisé.

## AVEZ-VOUS ACHETÉ ?

notre  
**ALMANACH**  
pour  
**1923**  
? **1.75**

## Les Spectacles à Lille

**AUJOURD'HUI MERREDI**

Grand Théâtre. — 30 h. : « La Charte de la Liberté ».

Théâtre d'Opéra. — 20 h. 30 : « Topaze », de Marcel Pagnol.

Amphithéâtre. — 45 et 21 h. : « Le Chénin de la Vie ».

Familia. — Permanence 10 h 30 à 10 h. 45 : « Les Femmes de la Vie ».

Harold Lloyd. — 8 h. 30 : « Les Femmes de la Vie ».

Jamie. — Permanence 10 h 30 à 10 h. 45 : « Les Femmes de la Vie ».

Union. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : « Les Femmes de la Vie ».

Union. — 20 h. 30 : « Les Femmes de la Vie ».

Le Dernier Choc.